

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-SULPICE
Séance du 11 Septembre 2023.

L'an Deux Mille Vingt Trois, le Onze Septembre à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Marcel FERRARI, Maire

Présents : Marcel Ferrari, J-Christophe Pozo, Michel Bancelin, Olivier Dessainjean, J-Marie Peltier, Brigitte Iannuzzi, Monique Basset, Jacques henriot, Colette Montet, Raphaël Martin, Anne-Sophie Vénien, Emmanuelle Guiguet-Boulogne, Franck Brunet-Dunand

Absent(s) excusé(s): Geneviève PETIT donne pouvoir à Raphaël MARTIN

Secrétaire : Franck Brunet-Dunand

Date de convocation : 31/08/2023

Date d'affichage : 31/08/2023

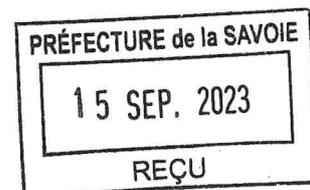
Nombre de membres : 14

Votants = 14

OBJET : Demande de subvention auprès de l'EUROPE au titre du Fonds Européen Développement Régional ou FEDER

Le conseil municipal après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, à 2 voix Contre et 12 voix Pour,

- - approuve le projet de Création nouvelle école et chaufferie bois
- - approuve le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 1745101.00 € HT
- approuve le plan de financement faisant apparaître les participations financières sollicitées de :
 - Région AURA 205000.00 €
 - Contrat Départemental 338651.00 €
 - DSIL 243515.00 €
 - EUROPE FEDER 567270.00 €
 - GRAND CHAMBERY 20000.00 €
 - FONDS PROPRES 370665.00 €
- demande à l'EUROPE dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional une subvention de 567270.00 € pour la réalisation de cette opération



- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune et autorise Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

Fait et délibéré le jour, mois, an susvisés

Pour extrait conforme, le Maire.

Le secrétaire de séance,

Publiée le
Notifiée le

14 SEP. 2023

